



Mise à jour sur le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario

Message de la ministre, D^{re} Helena Jaczek



Cette édition de Point de Mire a pour but de vous faire part de nos progrès, à vous nos estimés partenaires du secteur des services aux adultes ayant une déficience intellectuelle.

Je voudrais

commencer en disant que je suis encouragée par ce que nous avons accompli jusque là pour atteindre notre objectif de réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario et, plus important encore, ce que nous avons fait pour changer, de manière significative, la vie des individus et des familles que nous servons.

Néanmoins, malgré ces progrès, il reste tant à faire pour réaliser notre vision d'une approche des services aux Ontariens et Ontariennes ayant une déficience intellectuelle qui soit inclusive, individualisée et axée sur la personne.

En travaillant avec vous—les personnes concernées, les familles et nos nombreux partenaires communautaires - nous faisons d'importants progrès dans l'accomplissement de nos objectifs. Notre nouvelle **campagne pilote Foyer partagé**, notre **stratégie pluriannuelle de planification résidentielle**, les projets du **Groupe de travail sur le logement**, le travail en cours avec l'**Intentional Community Consortium** (ICC) et le **Forum sur le logement** que nous avons organisé en novembre ne sont que quelques exemples des efforts entrepris pour offrir aux familles une plus grande souplesse et un plus grand choix en vue d'une plus grande inclusion.

Je continue également à impliquer d'autres collègues du gouvernement, notamment les ministres de la Santé et des Soins de longue durée, des Services à l'enfance et à la jeunesse, de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, de l'Éducation et du Logement, ainsi que le Procureur général, pour trouver des moyens de collaborer ensemble pour soutenir les personnes ayant une déficience intellectuelle.

■ suite page 2

■ *Le message du Ministre à la suite*

Depuis ma prise de fonction comme ministre, j'ai rencontré, dans le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, d'incroyables responsables et défenseurs qui ont accompli un travail exceptionnel pour atteindre nos objectifs communs. Les partenariats que nous avons noués avec les intervenants qui partagent notre vision, soit offrir plus de choix et de souplesse aux individus et à leur famille, restent notre meilleur atout pour relever les défis futurs.

Notre responsabilité commune requiert un engagement commun à créer des solutions et des modèles de service innovants qui aideront les personnes à réaliser leur plein potentiel, à acquérir une plus grande autonomie et à parvenir à une meilleure inclusion. Suite au Forum sur le logement qui s'est tenu en novembre, j'ai reçu

des nouvelles de nombreuses familles qui étaient ravies de participer à des discussions élargies et qui ont hâte de contribuer aux solutions pour leurs proches, parce qu'elles savent qu'elles ont aussi un rôle à jouer.

J'aimerais exprimer ma gratitude à toutes les personnes et familles, et à tous les partenaires communautaires, qui ont participé et qui m'ont fait part de leurs commentaires, à moi et au ministère, en ayant recours à différents modes de rétroaction. Je sais qu'ensemble, grâce à nos efforts constants, nous continuerons à faire des progrès.

Je vous encourage à consulter notre page Internet **Transformer les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle** pour en savoir plus sur les projets ministériels en cours. ■

Le ministère lance une nouvelle page Internet sur la Réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle



Le ministère des Services sociaux et communautaires travaille d'arrache-pied à son programme de réorganisation et a pris un engagement en faveur de l'amélioration constante du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, pour améliorer les résultats pour les adultes ayant une déficience intellectuelle.

Afin de présenter tout notre travail sur ces initiatives, nous avons lancé une page Internet intitulée **Transformer les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle**, qui donne la liste des soutiens que nous accordons et présente les projets en cours destinés à aider les 42 000 adultes ayant une

déficience intellectuelle qui vivent en Ontario.

Cette nouvelle page présente toutes les initiatives, notamment le lancement de notre nouveau service **Stop aux abus**, une ligne téléphonique et une adresse électronique permettant de signaler les mauvais traitements (constatés ou soupçonnés) subis par des adultes ayant une déficience intellectuelle, ou encore notre nouvelle campagne pilote **Foyer partage** pour promouvoir l'accueil en famille hôte.

Ajoutez la page à vos favoris et consultez-la régulièrement pour connaître les nouveautés dans le secteur des SPDI. ■



L'Ontario supprime la liste d'attente du programme Passeport de 2014 un an plus tôt que prévu

Le mois dernier, la province a annoncé la suppression de la liste d'attente du programme Passeport de 2014. Par conséquent, 13 000 adultes ayant une déficience intellectuelle toucheront un financement direct d'ici la fin du mois de mars.

L'une des principales priorités du gouvernement consiste à aider les personnes que nous servons à vivre, travailler et participer à un éventail de programmes communautaires. La suppression de la liste d'attente du programme Passeport de 2014 contribue à cet objectif en aidant le plus grand nombre de personnes possible à en bénéficier.

Quand le programme a été initialement lancé en 2006, il ne servait que 1 700 personnes. Aujourd'hui, il en soutient environ 19 000 et il viendra en aide à environ 24 000 bénéficiaires d'ici la fin du mois de mars.

La suppression de la liste d'attente devait initialement être achevée d'ici la fin de l'année 2017-2018. L'Ontario va atteindre son objectif d'ici la fin de l'année 2016-2017, soit un an plus tôt que prévu.

Bien que satisfaits des progrès réalisés, nous savons qu'il reste beaucoup à faire. Les demandes d'admission au programme Passeport



En élargissant les services à des milliers de personnes ayant une déficience intellectuelle de plus, nous leur offrons davantage de choix, une plus grande autonomie et une meilleure inclusion au sein de la société. »

— D^{re} Helena Jaczek, ministre des Services sociaux et communautaires

ne cessant d'augmenter, nous continuons d'accorder la priorité aux personnes figurant sur la liste d'attente. Par conséquent, à mesure que les fonds deviennent disponibles, ils sont versés aux personnes qui en ont le plus besoin.

Si vous voulez en savoir plus sur le programme Passeport ou sur les **services aux personnes ayant une déficience intellectuelle**, veuillez consulter **notre site Internet**. ■

Les Ontariens et Ontariennes partagent leurs idées sur des solutions de logement pour les adultes ayant une déficience intellectuelle

En novembre dernier, la ministre Helena Jaczek et son collègue, l'honorable Chris Ballard, ministre du Logement, ont organisé le **Forum sur le logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle** au Artscape Sandbox, à Toronto.

L'objectif de ce forum était simple : encourager les personnes à partager leurs idées sur le meilleur moyen d'éliminer les obstacles, d'élargir le champ des possibilités et de soutenir des solutions de logement innovantes et inclusives pour les adultes ayant une déficience intellectuelle.

Les Ontariens et Ontariennes ont saisi cette occasion pour faire entendre leur voix sur le sujet. Dans toute la province, ils ont assisté à l'un des forums organisés en parallèle, (à Chatham, Ottawa, Orangeville ou Thunder Bay), ou bien ils ont participé en organisant leur propre séance dans leur région, en laissant des commentaires sur le site Internet du ministère ou en soumettant leur rétroaction par voie électronique à l'adresse dédiée à la Réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et sur Twitter avec le mot-clic #ForumLogementPDI.

Plusieurs thématiques clés ont émergé au cours des discussions, la majorité des participants s'accordant sur la nécessité d'un plus grand dialogue permanent et sur l'importance de



prendre en compte les remarques des familles et des collectivités.

« Il n'existe pas de solution universelle à l'enjeu du logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle », a reconnu la Dre Helena Jaczek. « Pour trouver des solutions véritablement novatrices, nous devons travailler ensemble pour créer des options viables afin de favoriser davantage l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle. »

Toutes les conclusions du forum ont été résumées dans le rapport **Ce que nous avons entendu**. Les renseignements recueillis par le ministère serviront de fondation pour construire de meilleures solutions de logement à l'avenir.

Dans le cadre de notre dialogue constant portant sur les solutions de logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille, les Ontariens et Ontariennes sont encouragés à continuer de soumettre leurs commentaires au ministère en envoyant un courrier électronique à l'adresse **dstransformation.css@ontario.ca**. ■

L'Ontario améliore les services et soutiens aux personnes ayant des besoins complexes et multiples

La province travaille actuellement à l'amélioration des services dans l'intérêt des personnes qui en ont le plus besoin. Au printemps, l'Ontario introduira trois nouvelles mesures destinées à améliorer les soutiens et services aux adultes ayant une déficience intellectuelle qui ont des besoins complexes et multiples.

Le mandat renouvelé des **Réseaux communautaires de soins spécialisés** (RCSS) aidera les organismes de toute la province à coordonner les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Ces organismes rassembleront des professionnels de différents domaines, notamment la santé et la justice, pour coordonner l'accès à des services de qualité destinés à ces personnes. Le mandat renouvelé inclut un rôle spécifique pour les coordonnateurs du soutien en matière de besoins complexes qui concentreront leurs efforts sur la satisfaction des besoins de ces adultes.

Deuxièmement, un nouveau cadre stratégique concernant les doubles diagnostics permettra de répondre à la nécessité d'une meilleure coordination des soutiens apportés aux services de santé et aux services aux adultes ayant une déficience intellectuelle pour les personnes ayant un diagnostic mixte. Le lancement de ce cadre sera suivi d'une implication intersectorielle.

Enfin, des lignes directrices pour le soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle qui sont aux foyers de soins de longue durée sont en cours d'élaboration. Elles aideront les personnes à présenter une demande d'admission, déménager dans un foyer de soins de longue durée ou y



Notre gouvernement agit pour pallier les lacunes et relever les défis au sein du système des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, afin de protéger les adultes ayant une déficience intellectuelle qui ont aussi des besoins complexes et multiples. Ces initiatives reflètent également l'approche globale que nous adoptons pour concrétiser notre vision d'un système inclusif, individualisé et axé sur la personne qui sert certaines des personnes les plus vulnérables de la province. »

— D^{re} Helena Jaczek, ministre des Services sociaux et communautaires

vivre. Les changements visent à améliorer la connaissance, la planification et la coordination des services entre le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et le secteur des foyers de soins de longue durée.

La ministre Jaczek souligne les efforts entrepris par la province pour s'assurer que les personnes reçoivent les soins et services de qualité nécessaires pour satisfaire leurs besoins. Elle souhaite que les Ontariens et Ontariennes sachent que ces changements et initiatives reflètent l'approche globale adoptée par la province pour concrétiser notre vision d'un système inclusif, individualisé et axé sur la personne qui sert certaines des personnes les plus vulnérables de la province.

Le gouvernement donnera de plus amples renseignements sur ces initiatives dans les mois à venir, au fur et à mesure de leur évolution—restez à l'écoute. ■

Prendre des mesures pour apporter un meilleur soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle qui sont confrontés au système judiciaire

La province prend des mesures pour mieux servir les personnes vulnérables contrevenant à la loi, en particulier les personnes qui sont atteintes d'une maladie mentale et/ou d'une déficience intellectuelle ou d'un diagnostic mixte.

Dans les deux prochaines années, l'Ontario œuvrera à créer 40 nouveaux postes d'agent de soutien dans le contexte des tribunaux pour les personnes ayant des troubles mentaux, dans toute la province.

Les agents de soutien dans les tribunaux pour les personnes ayant des troubles mentaux jouent un rôle essentiel pour faire le lien entre les personnes dans le besoin et les soutiens et services en matière de santé mentale et de dépendances.

Grâce à cette initiative, le gouvernement prévoit d'atteindre un certain nombre de résultats positifs :

- augmenter le nombre d'adultes ayant une maladie mentale et/ou une déficience intellectuelle qui reçoivent un soutien et un traitement appropriés et opportuns pendant leur contact avec le système de justice pénale;
- réduire le nombre de personnes ayant une maladie mentale et/ou une déficience

intellectuelle considérées comme présentant peu de risques qui sont incarcérées dans des établissements correctionnels;

- réduire la criminalisation et la stigmatisation des personnes qui ont une maladie mentale et/ou qui ont une déficience intellectuelle et qui sont atteintes d'une maladie mentale, pendant leur contact avec le système de justice pénale.

Cette initiative est rendue possible grâce à la collaboration entre le ministère des Services sociaux et communautaires, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. ■

Cette initiative vise à apporter des soutiens en matière de santé mentale et de dépendances ainsi qu'en matière de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle à ceux qui en ont le plus besoin pendant leur interaction avec le système judiciaire de la province. »

— D^{re} Helena Jaczek, ministre des Services sociaux et communautaires

Ministère des Services sociaux et communautaires

Direction des politiques en matière de soutien communautaire

Tél. : 416 327-4954 ■ Téléc. : 416 325-5554 ■ Tél. sans frais : 1 866 340-8881 ■ Téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca ■ Ce bulletin est aussi offert en ligne à ontario.ca/communautaires



twitter.com/ONAideSociale



facebook.com/OntarioServicesSociaux



Nos vidéos : ontario.ca/b87k